

CONVOCACTION

Date : 13 février 2024

Affichée le : 13 février 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 24

Votants : 36

Pouvoirs : 12

Absent : 3

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf février à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - M. Mohammed EL OUASTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - Mme Hafida MEHADJI - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :**21 FEV. 2024**DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**27 FEV. 2024****Absents représentés**

Mme MOUSSATEN

M. LEMAIRE

Mme MEUNIER

M. MARTIN

Mme DUHIN

Mme SAKHO

Mme HAMADOUCHE

M. ZAHRAOUI

Mme SENET

Mme M'BAYE

M. LUCAS

M. FACCHINI

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à Mme LEHNER

Pouvoir à M. BROCHOT

Pouvoir à Mme ALKAYA

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. VILLEMMAIN

Pouvoir à M. BULUT

Pouvoir à M. AÏT MESSAOUD

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à M. BOULHAMANE

Pouvoir à Mme MEHADJI

Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents non représentés

Mme ELONGUERT, Mme JACQUEMART, M. KA.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT**29 Don de documents d'archives et d'une soupière en faïence fine des faïenceries de Creil et Montereau****■ Rapport de présentation :****Yesim SAVAS, Adjointe**

Citée par Gustave Flaubert dans *L'Éducation sentimentale*, la faïencerie de Creil produit tout au long du 19^e siècle, des objets décoratifs et utilitaires d'une grande variété. Les plus belles faïences fines de Creil étaient autrefois mises à l'honneur, lors des expositions universelles et ornaient les tables des grandes demeures bourgeoises. Elles sont aujourd'hui exposées par centaines à la Maison de la Faïence.

Cette collection de faïences fines s'est considérablement enrichie ces dernières années en accord avec la politique d'acquisition définie dans le projet scientifique et culturel du musée. Elle compte environ 4 000 céramiques dont plus de 3 000 faïences fines de Creil conservées au sein de la maison de la faïence.

Monsieur Patrice Valfré souhaite donner à la ville de Creil un ensemble d'éléments liés à l'histoire des faïenceries de Creil et Montereau au musée Gallé-Juillet :

- Lot n°1 : grande soupière du service Rousseau commandée pour l'escalier de cristal aux faïenceries de Creil et Montereau,
- Lot n°2 : décor imprimé sur papier des 12 assiettes de la série *Nos sous off* (6 feuillets doubles),

- Lot n°3 : dessins préparatoires (signés MES) pour la série d'assiettes (20 dessins),
- Lot n°4 : dessins préparatoires pour la série *Duel* (5 dessins),
- Lot n°5 :
 - Dessins représentant des sujets de grotesques (4 feuilletts),
 - Fragment d'un dessin représentant des motifs floraux
- Lot n°6 : 9 bons de commande à en-tête de la manufacture de Creil et Montereau,
- Lot n°7 : 4 factures de vente de faïence provenant de diverses manufactures.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
 Reçu en préfecture le 27/02/2024
 Publié le 27/02/2024
 ID : 060-216001743-20240227-029DEL_CM190224-DE



Cet ensemble appartenait anciennement à Marcel Breysach (1920-2015), ancien salarié de la manufacture de Montereau, décédé à ce jour.

Ce don permettrait de nourrir la connaissance de l'histoire des faïenceries de Creil et Montereau par l'introduction dans les collections de documents particulièrement rares, le fonds d'archives des manufactures ayant en grande partie disparu.

En contrepartie de ce don, Patrice Valfré demande à la ville de Creil d'indiquer sur le cartel des documents et de la soupière lors de leur exposition, ainsi que les supports de communication en lien avec le don, la mention « Ancienne collection Marcel Breysach (1920-2015), donation Patrice Valfré ».

De plus, un hommage à la mémoire de Marcel Breysach devra être rendu à l'occasion d'un temps événementiel organisé par la ville de Creil pour remercier les donateurs des nouvelles acquisitions du musée Gallé-Juillet.

Il vous est donc proposé d'accepter le don que souhaite faire Patrice Valfré, et les contreparties liées à ce don.

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
 Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 24 janvier 2024,
 Considérant la proposition de don avec contreparties signée par Patrice Valfré en date du 29 novembre 2023
 Considérant que ces dons embellissent les collections de la Maison de la Faïence et enrichissent les connaissances sur l'histoire des faïenceries de Creil et Montereau,
 Entendu le rapport de présentation,

Vote

Votants : 36	Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'accepter le don d'un ensemble de documents d'archives et d'une soupière du service Rousseau provenant des faïenceries de Creil et Montereau de la part de monsieur Patrice Valfré,

Article 2 : d'accompagner le cartel de ces dons ainsi que les supports de communication en lien avec eux de la mention « Ancienne collection Marcel Breysach (1920-2015), donation Patrice Valfré »,

Article 3 : de rendre hommage à la mémoire de Marcel Breysach, ancien propriétaire de l'ensemble, à l'occasion d'un temps événementiel organisé par la ville de Creil pour remercier les donateurs des nouvelles acquisitions du musée Gallé-Juillet.

27 FEV. 2024

CREIL, le
 Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMANN

Madame Jessica ELONGUERT

Maire de Creil
 Président de l'ACSO



La secrétaire de séance

Publication électronique sur le site internet de la Ville le

27 FEV. 2024